Plan d'action et rapport du groupe de travail sur les normes pour les étudiants

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS..... 3

Présentation de la présidente..... 3

MISE EN CONTEXTE/HISTORIQUE..... 4

Objectif..... 4

Mettre en place la Norme..... 4

MANDAT ET COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL 5

Objectif. 5

Portée..... 5

Composition..... 6

Chronologie..... 6

CONSULTATION DE LA COMMUNAUTÉ – RÉSUMÉ DES MÉTHODES..... 7

Trois grands volets..... 7

STRATÉGIE D'ANALYSE ET PROCESSUS..... 8

GRAPHIQUE DE LA MATRICE PACE - CLASSEMENT PAR LE GROUPE DE TRAVAIL..... 9

Difficultés rencontrées et leçons apprises..... 10

Réalisations 10

Résumé des résultats..... 10

RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS 11

Priorités stratégiques de uOttawa relatives aux normes nationales..... 12

PRIORITÉS STRATÉGIQUES & RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL..... 13

Priorité 13

Action 14

Considération 17

Élimination 17

CONCLUSION 17

À PROPOS

PRÉSENTATION DE LA PRÉSIDENTE

Le Groupe de travail sur les normes pour les étudiants est heureux de présenter son rapport final, ses recommandations et son plan d'action proposé à l'Université d'Ottawa ainsi qu'au Comité directeur sur la santé mentale et le mieux-être.

La Norme nationale du Canada sur la santé mentale et le bien-être pour les étudiants du postsecondaire, la toute première en son genre au monde, a été conçue pour aider les établissements postsecondaires à appuyer la santé mentale et le bien-être de leurs étudiantes et étudiants. Ces lignes directrices d'application volontaire, conçues par un comité technique spécialisé, s'appuient sur des consultations menées dans l'ensemble du pays auprès de la population étudiante et de l'administration d'établissements postsecondaires, de fournisseurs de services, d'agences de santé, de gouvernements et de personnes ayant une expérience concrète de la maladie mentale.

Le Groupe de travail sur les normes pour les étudiants de l'Université d'Ottawa a mené une analyse approfondie pour déterminer où se situait notre établissement par rapport à ces lignes directrices. Il lui tarde maintenant d'évaluer les progrès réalisés en matière de santé mentale et de bien-être de notre communauté.

MISE EN CONTEXTE ET HISTORIQUE

OBJECTIF

Le Groupe de travail sur les normes pour les étudiants appuie la mise en œuvre de la section B de la recommandation 1 du Comité consultatif du recteur sur la santé mentale et le mieux-être :

1. SIGNER LA CHARTE DE L'OKANAGAN ET ADOPTER LES NORMES

- Bien que cet objectif touche trois grandes politiques stratégiques (la Charte de l'Okanagan, la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail, axée sur le personnel, et la Norme nationale du Canada sur la santé mentale et le bien-être des étudiants du postsecondaire), le Groupe de travail **se penche uniquement sur la mise en œuvre de la norme relative à la communauté étudiante** établie par la Commission de la santé mentale du Canada. Les questions entourant la Charte de l'Okanagan et la norme relative au milieu de travail ont été confiées à deux autres groupes de travail.

Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail	Norme nationale du Canada sur la santé mentale et le bien-être pour les étudiants du postsecondaire
• Élaborée par l'Association canadienne de normalisation. • Concerne les milieux de travail en tous genres. • Mise en œuvre approuvée par le Bureau des gouverneurs de l'Université dans le rapport Feuille de route vers le mieux-être à l'Université d'Ottawa (groupe d'action du campus) en janvier 2020, exécutée par le Service des ressources humaines.	• Élaborée à partir de 2018, publiée en août 2020. • Établie par l'Association canadienne de normalisation. • Concerne les établissements postsecondaires, particulièrement la population étudiante. • Mise en œuvre approuvée par le Bureau des gouverneurs de l'Université dans le rapport Feuille de route vers le mieux-être à l'Université d'Ottawa (groupe d'action du campus) en janvier 2020 et par le Comité consultatif du recteur dans ses recommandations de décembre 2020.

MARCHE À SUIVRE POUR METTRE EN PLACE LA NORME

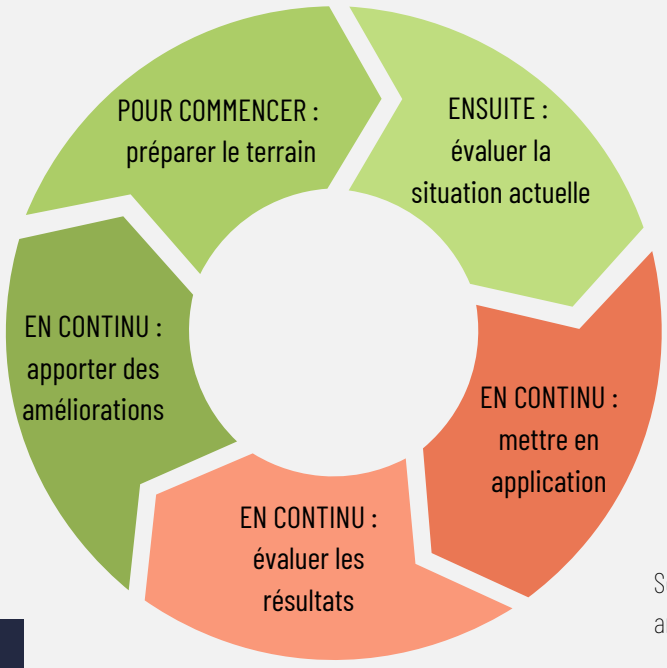

Source: Starter Kit: For National Standard of Canada Mental Health and Health and Well-Being for Post-Secondary Students

MANDAT ET COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

OBJECTIF

Le Groupe de travail sur les normes pour les étudiants appuie la mise en œuvre de la **section B** de la recommandation 1 du Comité consultatif du recteur sur la santé mentale et le mieux-être : signer la Charte de l'Okanagan et adopter les normes.

STRUCTURE HIÉRARCHIQUE

Le Groupe de travail rend régulièrement compte de ses travaux au Comité directeur sur la santé mentale et le mieux-être par l'entremise de sa présidence.

PORTÉE

Les principales responsabilités du Groupe de travail se déclinent comme suit :

A. Mener une évaluation initiale et des consultations approfondies à l'aide des outils fournis par la Commission de la santé mentale du Canada.
B. Mener une analyse des forces et des lacunes afin de mettre en lumière les mesures que l'Université d'Ottawa doit prendre pour respecter les recommandations énoncées dans la Norme.
C. Déterminer les axes d'intervention prioritaires en fonction des résultats de l'évaluation initiale et de l'analyse des forces et des faiblesses.
D. Mettre en œuvre le plan d'action global proposé (y compris les cibles, les rôles et responsabilités et les échéanciers) afin que l'Université d'Ottawa puisse réaliser les objectifs de la Norme.
E. Concevoir des outils et des méthodes de diffusion de même qu'un plan de communication pour les rapports internes et publics.
F. Établir des échéanciers et des méthodes pour les activités continues d'évaluation, d'amélioration et de production de rapports.

- Le Groupe de travail s'inspirera en grande partie des pratiques exemplaires qui ont cours à l'Université d'Ottawa et dans des établissements similaires.
- Il veillera en outre à ce que les recommandations formulées dans le plan d'action soient arrimées sur la vision et les objectifs de la Charte de l'Okanagan et de la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail et à ce qu'elles en soient complémentaires.

Enfin, le Groupe de travail s'appuiera sur les sept piliers du mieux-être et sur le concept « Vers une culture de compassion et de mieux-être à l'Université d'Ottawa ».

COMPOSITION

La présidence du Groupe de travail est assurée par Rachelle Clark, directrice principale de la santé, du mieux-être et du soutien étudiant (Affaires étudiantes). Le Groupe de travail est également composé des personnes suivantes :

- Deux membres du Comité consultatif du recteur
  - Samiyah Khodabocus, étudiante de premier cycle – Faculté des sciences sociales
  - Elmira Mirbahaeddin, étudiante de cycle supérieur – École de gestion Telfer

- Membres de la communauté et personnes-ressources
  - April MacInnes, conseillère principale en santé mentale – Affaires étudiantes
  - Elizabeth (Betsy) Kristjansson, conseillère en santé mentale et mieux-être et professeure – Centre de recherche sur les services éducatifs et communautaires
  - Jennifer Keays, gestionnaire – Promotion de la santé
  - Andrée-Anne Maranda, gestionnaire – Service de counselling
  - Jaclyne Mooney, gestionnaire du soutien à la communauté étudiante – Affaires étudiantes
  - Elizabeth Ogunrinola, coordonnatrice – Vie en résidence
  - Isabelle Décarie, gestionnaire de l'expérience étudiante – École de gestion Telfer

- Ex-membres
  - Brigitte Paré, coordonnatrice de projet et de la gestion du rendement – Affaires étudiantes
  - Jenepher Lennox-Terrion, vice-doyenne aux affaires étudiantes – Faculté des arts

- Autres membres de la communauté et personnes-ressources, sur invitation du Groupe de travail
  - Benoit Lefebvre, conseiller principal en santé mentale et mieux-être en milieu de travail – Service des ressources humaines (Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail)

- Coordonnateur de projet
  - Josaphat Joseph, adjoint administratif et coordonnateur de projet par intérim – Affaires étudiantes

CHRONOLOGIE

2020

- Mise en œuvre approuvée par le Bureau des gouverneurs de l'Université dans le rapport Feuille de route vers le mieux-être à l'Université d'Ottawa (groupe d'action du campus) en janvier 2020 et par le Comité consultatif du recteur dans ses recommandations de décembre 2020, et signature de la Charte de l'Okanagan.

2021

- Constitution du Groupe de travail et définition de son mandat à l'été 2021.
- Lancement d'une consultation auprès de la communauté à l'automne 2021.
- Sélection de l'Université d'Ottawa pour le projet pilote de l'Outil de suivi du campus, et obtention de la toute première subvention du Fonds postsecondaire de Bell Cause pour la cause pour aider à couvrir les coûts de consultation.

2022

Hiver 2022

- Groupes étudiants de consultation.
- Consultation des informatrices et informateurs clés et des parties prenantes.

Printemps-été 2022

- Participation à un exercice de rétroaction sur l'Outil de suivi du campus.
- Analyse et classement des résultats par le Groupe de travail.

2023

- Classement des recommandations par ordre de priorité.
- Création d'un plan de travail et mise en œuvre des recommandations.
- Mise à jour du cadre de travail sur la santé mentale préparé par Elizabeth Kristjansson.

CONSULTATION DE LA COMMUNAUTÉ – RÉSUMÉ DES MÉTHODES

TROIS GRANDS VOLETS

Informatrices et informateurs clés	Groupes thématiques	Groupes étudiants de consultation
• Entretiens individuels avec les parties prenantes aptes à s'exprimer sur des questions précises de l'Outil de suivi du campus (gestionnaires et Accommodements scolaires).	• Des membres du Groupe de travail ont assisté à des réunions périodiques d'autres groupes de travail et groupes thématiques (groupe de soutien PANDC) pour leur poser des questions sur des aspects relevant de leur champ d'expertise. • Ces groupes thématiques étaient composés de membres du personnel, du corps professoral et de la population étudiante.	• Les discussions étaient animées par une étudiante ou un étudiant de cycle supérieur. • Le processus de recrutement était axé sur la représentation étudiante de groupes minoritaires cibles (étudiantes et étudiants internationaux). • Chaque groupe a également répondu à des mini-sondages sur les questions de l'Outil de suivi du campus qui lui avaient été attribuées.

Plus de 200 personnes ont assisté ou participé aux séances des groupes de consultation, aux entretiens et aux discussions.

STRATÉGIE D'ANALYSE ET PROCESSUS

En ordre chronologique

- Production de l'outil d'analyse contextuelle et de vérification (2020 et 2021).
  - Objectif : mener une évaluation initiale de la situation, de la documentation et des lacunes de l'Université d'Ottawa.
- Production du document de classement de référence (c.-à-d. notre version hors ligne de l'Outil de suivi du campus en matière de santé mentale), qui n'était pas encore disponible.

- Groupe de travail
  - Classement à la lumière de l'Outil de suivi du campus – par consensus et réunions.
  - Objectif : voir à ce que les personnes-ressources de la communauté universitaire évaluent et commentent le contexte et les priorités.
  - Définir l'orientation et l'étendue des travaux.
  - À la lumière des résultats de l'évaluation, définir des mesures concrètes que l'on peut appliquer dans le contexte de fonctionnement de l'Université d'Ottawa.
- Analyse du classement
  - Objectif : déterminer où se situe l'Université par rapport aux progrès accomplis dans chaque thème et déceler les nouvelles lacunes qui apparaissent.
- Wooclap (exercice prioritaire 1)
  - Objectif : déterminer les recommandations qui priment, selon le Groupe de travail, à chaque niveau de priorité (à faire plus tard, en cours, sur la bonne voie, objectif atteint) et par catégorie (thèmes principaux de la stratégie en santé mentale se rattachant à la Norme nationale).
- Matrice PACE (exercice prioritaire 2)
  - Objectif : déterminer quelle recommandation il faut privilégier en fonction des avantages et de l'effort requis.

Légende de l'Outil de suivi du campus en matière de santé mentale

NOT YET
- No activities pursued around this element of the Standard
- Basic awareness around this element, some intention, but general lack of concrete engagement or action on this aspect

TAKING STEPS
- Some areas of activity / concrete signs of development with respect to this element of the Standard
- For multi-part questions, we have taken steps on some of the parts

GOOD PROGRESS
- Clear evidence of planning and action regarding this element of the Standard
- For multi-part questions, we have made good progress on many of the parts

WE'RE THERE!
- This element of the Standard has been fully implemented, is currently in operation, and there is evidence of effectiveness
- For multi-part questions, we do all parts

Questions de Wooclap

GRAPHIQUE DE LA MATRICE PACE - CLASSEMENT PAR LE GROUPE DE TRAVAIL

Pourquoi utiliser la matrice PACE?

P (Priorité) / **A** (Action) / **C** (Considération) / **E** (Élimination)

- Les recommandations sont représentées sur un graphique en fonction de l'effort requis (axe des X) et des avantages (axe des Y) déterminés par les membres du Groupe de travail.
- **P = Priorité** **A = Action** **C = Considération**
- Remarque : Certaines initiatives arrivées à leur conclusion dans le délai imparti de 24 mois ont été intégrées à l'aspect « Action » du plan de travail.
- E = Élimination (mesures à long terme où le degré d'effort requis l'emporte sur les avantages). Remarque : «Élimination » est un terme propre à la matrice PACE. Ça ne veut pas dire que le Groupe de travail souhaite éliminer les initiatives elles-mêmes, mais plutôt qu'à court terme, il est impossible de consacrer les ressources et les efforts requis pour mettre en œuvre ces recommandations. En fait, le Groupe de travail recommande que ces mesures soient réenvisagées lors de l'examen périodique prévu par le cadre, selon les ressources, les capacités et le contexte universitaire du moment.

Le classement par couleurs n'était pas l'unique critère : la faisabilité et la disponibilité des ressources ont également été prises en compte.

Exemple : L'examen systématique et périodique est classé au niveau « À faire plus tard ». Selon la matrice PACE, cet élément procure de nombreux avantages, mais exige aussi un grand effort (en ressources et en temps). C'est pourquoi il ne figure pas en tête des priorités dans le plan de travail.

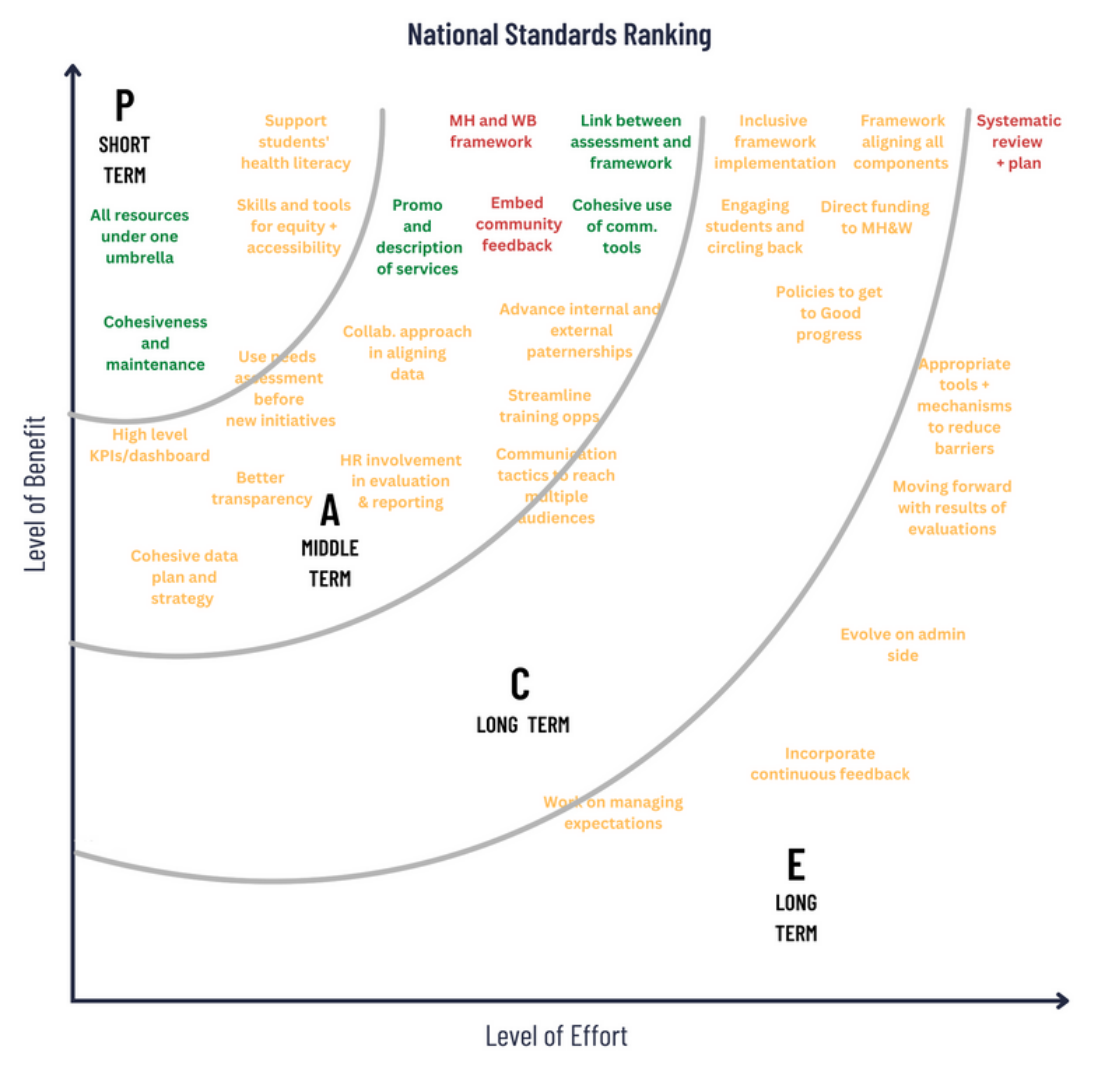

Voir page 8, Légende de l'Outil de suivi du campus en matière de santé mentale pour le classement par couleur

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LEÇONS APPRISES

- La participation des membres du Groupe de travail était plutôt irrégulière en raison des priorités concurrentes. À cause de la pandémie de COVID-19, les consultations se sont déroulées en ligne, ce qui a nui à la consultation de certains groupes étudiants.
- Des outils de collaboration en ligne comme Wooclap ont été utilisés pour les séances de remue-méninges et la prise de décisions, mais leur mise en œuvre nous a donné du fil à retordre.
- Une ressource dédiée au projet, qui s'y serait entièrement consacrée, aurait permis d'accélérer le travail et de réduire l'attrition qui s'est produite au fil du temps au sein du Groupe de travail. Excellence Canada a établi un système de classement national en lien avec la norme nationale relative au personnel, mais il n'existe aucun système équivalent pour la norme nationale se rapportant à la communauté étudiante. Nous recommandons que la Commission de la santé mentale du Canada et la Société de recherche sociale appliquée adoptent un système national.

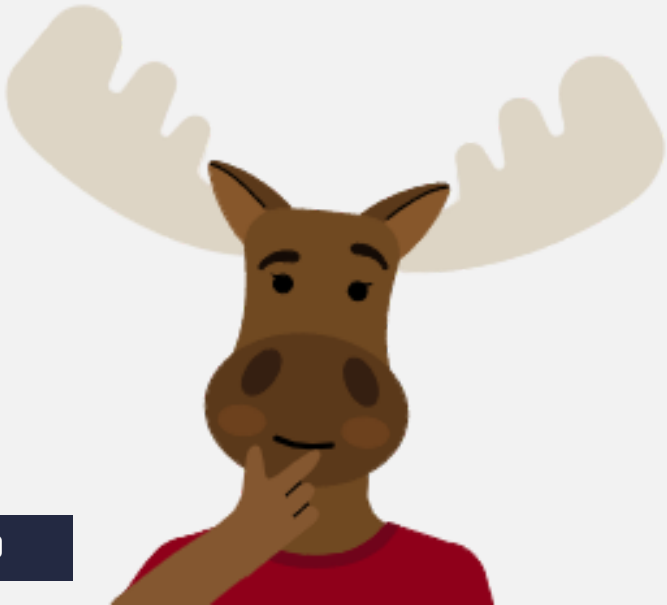

RÉALISATIONS

- C'était vraiment pratique d'avoir dans le Groupe de travail un membre du groupe responsable de la norme nationale en milieu de travail.
- L'Université d'Ottawa est fière d'avoir été sélectionnée pour le projet pilote et ravie d'avoir été invitée à se joindre au groupe de référence de l'Outil de suivi du campus en matière de santé mentale. Elle se réjouit ainsi d'avoir pu faire connaître son approche à d'autres établissements.
- Nous avons reçu une subvention de 5 000 $ investie dans le projet.
- Ce fut un réel plaisir de préparer un webinaire sur les pratiques exemplaires du milieu de l'enseignement supérieur au Canada.
- Il était essentiel de travailler en tandem avec d'autres groupes du campus, dont l'équipe responsable de la Charte de l'Okanagan et celle chargée de la norme nationale relative au milieu de travail.
- Grâce à la subvention inaugurale de 25 000 $ octroyée par la campagne Bell Cause pour la cause, l'Université a pu embaucher des membres de la population étudiante et mener à bien les consultations sur la norme.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

- L'Université se situe au niveau « En cours » en ce qui a trait à la plupart des recommandations formulées par les groupes de discussion. Notons que les aspects où elle se situe au niveau « À faire plus tard » ont obtenu un faible score à l'exercice d'établissement des priorités (matrice PACE).
- Le thème de la cohésion (décloisonnement, réduction du dédoublement des activités) a été évoqué à répétition.
- Le maintien des communications à tous les échelons de l'établissement est apparu comme une priorité absolue.

RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

PRIORITÉS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA RELATIVES AUX NORMES NATIONALES

Les résultats des consultations ont été classés par priorité afin d'aider la communauté à comprendre les grands axes d'intervention déterminés. Ces résultats, de même que les recommandations et les actions qui en découlent, ont ensuite été classés par thème à l'intérieur de ces priorités (voir les pages suivantes).

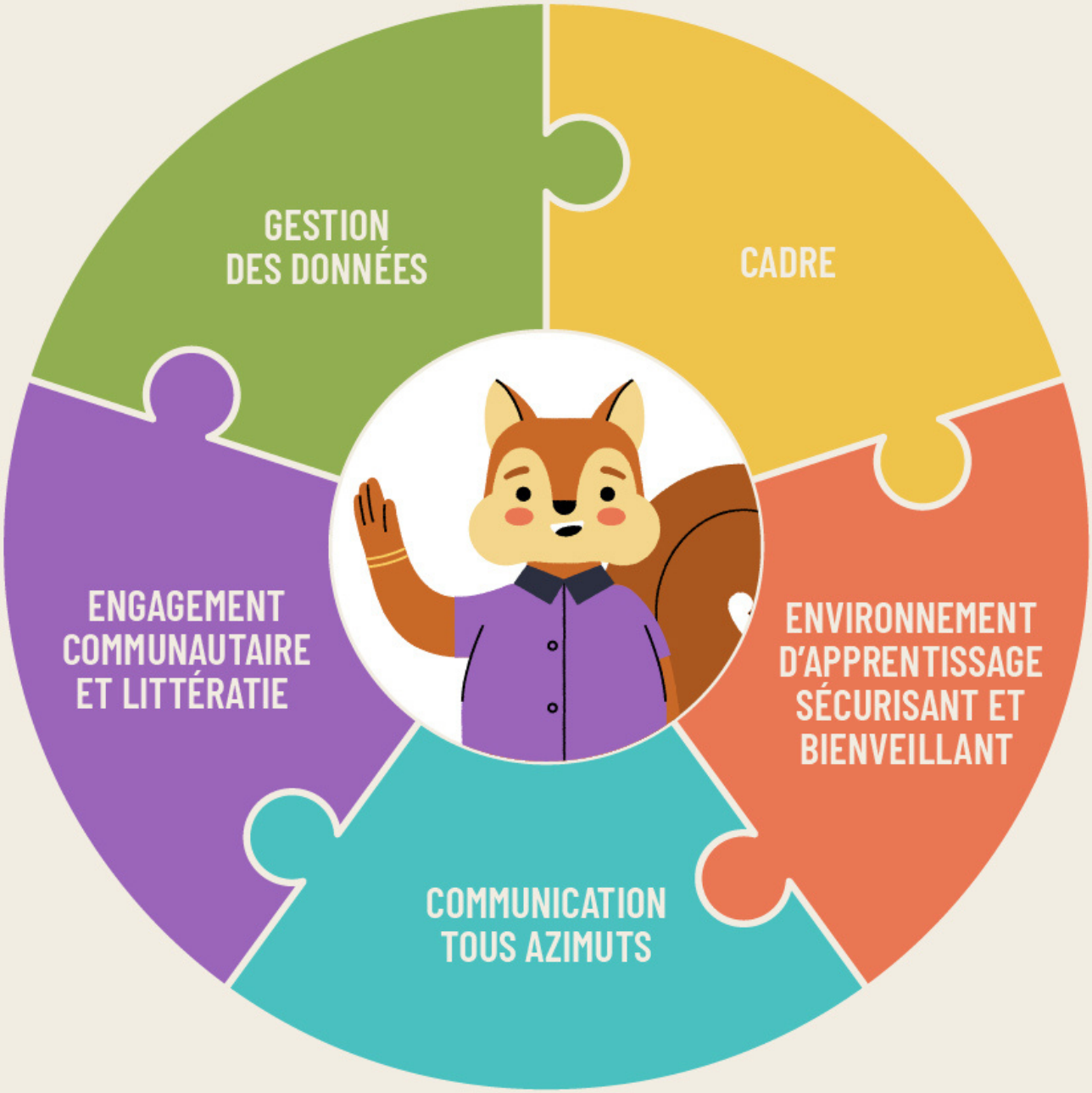

LES NORMES NATIONALES D'UOTTAWA
PRIORITÉS STRATÉGIQUES

GESTION DES DONNÉES

- Resserrer la collaboration en améliorant la coordination et l'utilisation des données
- Utiliser les données avec efficacité et transparence pour faire part des progrès réalisés et des difficultés rencontrées

CADRE

- Mettre en œuvre un cadre interuniversitaire de santé mentale et de mieux-être
- Intégrer systématiquement les notions de santé mentale, de compassion et de mieux-être dans les activités fondamentales de l'Université d'Ottawa
- Planifier, constituer et affecter un budget pour la santé mentale et le mieux-être

ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE SÉCURISANT ET BIENVEILLANT

- Outiller la communauté universitaire pour qu'elle puisse contribuer aux efforts d'équité et d'accessibilité

COMMUNICATION TOUS AZIMUTS

- Mettre en place une stratégie de communication méthodique sur la santé mentale, la compassion et le mieux-être tout au long du cycle étudiant
- Contribuer à la littératie en santé de la population étudiante
- Faire en sorte que les communications en santé soient perçues comme un élément central des activités de l'Université

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET LITTÉRATIE

- Reconnaître que l'engagement et la rétroaction de la communauté sont essentiels à l'adhésion des intervenantes et intervenants
- Simplifier et enrichir l'offre de formation destinée à la communauté de l'Université d'Ottawa
- Intégrer les connaissances formelles et informelles de la communauté de l'Université d'Ottawa dans les initiatives

PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET RECOMMANDATIONS

Les recommandations sont d'abord organisées par degré de priorité de mise en œuvre selon la matrice PACE (Priorité, Action, Considération, Élimination), puis par code de couleur en fonction du thème. Bien que cette section n'établisse pas de ligne chronologique précise, il est entendu que les mesures de type « Priorité » seront mises en œuvre en premier lieu, à court terme, puis seront suivies à plus long terme des mesures de type « Action » et « Considération ». Il est également entendu que les recommandations qui suivent sont ambitieuses et visent à contribuer à la création d'une culture de mieux-être au fil du temps.

P Priorité

COMMUNICATION TOUS AZIMUTS

Contribuer à la littératie en santé de la population étudiante

RECOMMANDATION	MESURES CONCRÈTES
Contribuer à la littératie en santé de la population étudiante (découverte des services, navigation, développement personnel) en lui offrant en tout temps des programmes stratégiques ciblés pour l'instruire et ainsi renforcer sa réceptivité et son adhésion.	PRIORITÉ 1 Instaurer, en tandem avec l'équipe centrale des communications et l'équipe responsable du plan de communication de la Charte de l'Okanagan, une culture universitaire favorisant la santé en intensifiant les communications interuniversitaires sur ce thème.

MESURES CONCRÈTES	RECOMMANDATION
PRIORITÉ 1-2 • Nommer un ou une spécialiste de la littératie en santé pour dresser un plan de travail inter-universitaire concernant les communications. • Veiller à la transparence et à l'accessibilité des ressources en les regroupant toutes sur le site Web du mieux-être et en voyant à la mise à jour du site et des outils connexes (c.-à-d. application mieux-être).	Mettre en place une stratégie de communication continue et méthodique sur la santé mentale et le mieux-être tout au long du cycle étudiant, du secondaire jusqu'à l'obtention du diplôme universitaire. Les aspects de la communication et de la sensibilisation ayant été les plus souvent évoqués par la communauté (en plus d'être essentiels à la rétention et la réussite scolaires), il est nécessaire d'affecter suffisamment de ressources aux communications afin de répondre à ce besoin.

COMMUNICATION TOUS AZIMUTS

Mettre en place une stratégie de communication méthodique sur la santé mentale et le mieux-être tout au long du cycle étudiant

ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE SÉCURISANT ET BIENVEILLANT

Outiller la communauté universitaire pour qu'elle puisse contribuer aux efforts d'équité et d'accessibilité

RECOMMANDATION	MESURES CONCRÈTES
Outiller concrètement la population étudiante et toute la communauté universitaire pour qu'elles puissent contribuer aux efforts d'équité et d'accessibilité. La mise en place de mécanismes d'équité et d'accessibilité appropriés nous permettra de : • Réduire les obstacles • Créer un environnement d'apprentissage sécurisant grâce à la pédagogie bienveillante.	Priorité 3 En collaboration avec les intervenantes et intervenants clés, promouvoir la formation obligatoire sur l'inclusion pédagogique pour l'ensemble des membres du corps professoral et des assistantes et assistants d'enseignement. • Cette formation existe déjà, et un petit nombre de pédagogues l'ont suivie. • Une nouvelle page Web regorgeant de ressources sur les pratiques inclusives a été mise en ligne en novembre 2022. (https://saea-tlss.uottawa.ca/inclusion/fr/index.html)

MESURES CONCRÈTES	RECOMMANDATION
MESURE/PRIORITÉ 2, 5, 15 • Créer une plateforme de partage de données à accès contrôlé (SharePoint, OneDrive, etc.) et voir à ce qu'elle soit mise à jour.	Améliorer la collaboration, la coordination et la gestion en lien avec les données partagées. Pour ce faire : • Regrouper toutes les sources de données en un même endroit pour que notre communauté professionnelle puisse en tirer parti et les utiliser de manière cohérente. • Veiller à ce que les données et les constatations (de l'évaluation des besoins) soient prises en compte avant de mettre sur pied de nouvelles initiatives.

GESTION DES DONNÉES

Resserrer la collaboration en améliorant la coordination et l'utilisation des données

ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE SÉCURISANT ET BIENVEILLANT

Outiller la communauté universitaire pour qu'elle puisse contribuer aux efforts d'équité et d'accessibilité

RECOMMANDATION	MESURES CONCRÈTES
Outiller concrètement la population étudiante et toute la communauté universitaire pour qu'elles puissent contribuer aux efforts d'équité et d'accessibilité. La mise en place de mécanismes d'équité et d'accessibilité appropriés nous permettra de : • Réduire les obstacles; • Créer un environnement d'apprentissage sécurisant grâce à la pédagogie bienveillante.	Promouvoir et mettre en application les futures normes pour l'éducation postsecondaire proposées par Accessibilité en Ontario (2023), en particulier les recommandations spécifiquement liées à la santé mentale et au mieux-être, à la collecte de données et à la formation. Appuyer et promouvoir la mise en œuvre imminente de la formation sur le handicap, l'accessibilité et les mesures d'adaptation que le Bureau des droits de la personne de l'Université est en train de mettre sur pied.

A Action

CADRE

Intégrer systématiquement les questions de SM et de ME dans les activités fondamentales de l'Université d'Ottawa

RECOMMANDATION	MESURES CONCRÈTES

Au lieu d'initiatives ponctuelles, adopter une approche systématique de la santé mentale et du mieux-être en intégrant ces deux aspects directement dans les activités fondamentales et l'infrastructure en place de l'Université.
Pour ce faire :
• Soumettre le cadre de santé mentale et les activités connexes à des examens périodiques et méthodiques.
• Passer en revue la totalité des politiques, pratiques, programmes, lignes directrices et règlements, existants ou nouveaux, sous le prisme de la santé mentale et du mieux-être.
	MESURE/PRIORITÉ 4-7, 9
	• Adopter (concevoir ou adapter) un outil simple pour intégrer les questions de santé mentale et de mieux-être dans les règlements et méthodes.
	• Analyser certains documents officiels sous ce prisme dans le cadre d'un projet pilote :
	  ○ Règlement sur les congés de maladie.
	  ○ Contrat de résidence, code de conduite et procédure disciplinaire.
	• Créer une formation sur la compassion ou en monter une à partir d'une formation existante.
	• Former des ambassadrices et des ambassadeurs de la compassion pour utiliser ce prisme et donner la formation.

MESURES CONCRÈTES	RECOMMANDATION
Passer en revue les règlements universitaires sous le prisme de la santé mentale en vue d'aplanir les obstacles à l'inclusion.	Outiller concrètement la population étudiante et toute la communauté universitaire pour qu'elles puissent contribuer aux efforts d'équité et d'accessibilité. La mise en place de mécanismes d'équité et d'accessibilité appropriés nous permettra de : • Réduire les obstacles. • Créer un environnement d'apprentissage sécurisant grâce à la pédagogie bienveillante.

ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE SÉCURISANT ET BIENVEILLANT

Outiller la communauté universitaire pour qu'elle puisse contribuer aux efforts d'équité et d'accessibilité

ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE SÉCURISANT ET BIENVEILLANT

Outiller la communauté universitaire pour qu'elle puisse contribuer aux efforts d'équité et d'accessibilité

RECOMMANDATION	MESURES CONCRÈTES
Outiller concrètement la population étudiante et toute la communauté universitaire pour qu'elles puissent contribuer aux efforts d'équité et d'accessibilité. La mise en place de mécanismes d'équité et d'accessibilité appropriés nous permettra de : • Réduire les obstacles. • Créer un environnement d'apprentissage sécurisant grâce à la pédagogie bienveillante.	• Plusieurs fois par année, encourager le personnel à s'inscrire à la formation. • Ajouter une rubrique spéciale sur l'inclusion pédagogique dans le bulletin du SAEA. • Vérifier le nombre de visites (vues et téléchargements) dans la section sur l'inclusion pédagogique du site Web du SAEA.

GESTION DES DONNÉES

Utiliser les données avec efficacité et transparence pour faire part des progrès réalisés et des difficultés rencontrées

MESURES CONCRÈTES	RECOMMANDATION
MESURE/PRIORITÉ 6, 8 • Tirer parti du site Web du mieux-être ainsi que des outils d'affichage et de partage de données en élaboration afin de communiquer des données pertinentes et utiles à toute notre communauté. • Mettre au point des outils de mesure et de production de rapports faciles à utiliser pour communiquer des données à notre communauté à intervalle régulier et de façon transparente sur le site Web du mieux-être et d'autres supports de communication. • Établir des principes ou des règles (en s'inspirant peut-être de StatCan) concernant les données à partager, les personnes autorisées à le faire et les destinataires (internes et externes).	Utiliser les données avec efficacité et transparence pour faire part des progrès réalisés et des difficultés rencontrées.

CADRE

Mettre en œuvre un cadre interuniversitaire de santé mentale et de mieux-être

RECOMMANDATION	MESURES CONCRÈTES
Concevoir et mettre en place un cadre (stratégie) interuniversitaire de santé mentale et de mieux-être qui sera arrimé sur les pratiques exemplaires. Ce cadre devra : • Être mis en œuvre suivant une approche inclusive et équitable afin de répondre aux besoins divers de la population étudiante. • Comprendre un plan d'amélioration continue. • Être compatible avec les stratégies universitaires pertinentes, les recommandations des comités de même que les pratiques exemplaires et lignes directrices en matière de services de santé mentale sur le campus (p. ex. normes nationales et Charte de l'Okanagan). • Tenir compte de la rétroaction et des observations de la communauté universitaire et faire en sorte qu'elles soient intégrées dans le plan d'évaluation continue.	La conseillère en santé mentale et mieux-être est en train de préparer le cadre, qui devrait être approuvé par la haute direction de l'Université d'ici juin 2023. Ce cadre propose une vision à long terme qui permettra à la communauté universitaire d'identifier les priorités en fonction des recommandations liées aux normes nationales. Il comporte: • Des objectifs et des cibles mesurables. • Un plan de mise en œuvre à long terme. • Des mesures tangibles pour communiquer les détails de ce plan à la communauté universitaire et lui faire part des progrès réalisés. • Un modèle de gouvernance et de délégation des pouvoirs et des responsabilités concernant les progrès, dont des examens périodiques.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET LITTÉRATIE

Reconnaître que l'engagement et la rétroaction de la communauté sont essentiels à l'adhésion des intervenantes et intervenants

RECOMMANDATION	MESURES CONCRÈTES

Notre communauté a clairement fait comprendre que son engagement et sa rétroaction étaient essentiels à l'adhésion des intervenantes et intervenants.
Par conséquent, l'Université d'Ottawa doit :
• Faire bon usage des outils d'engagement communautaire.
• Mettre en place des mécanismes de rétroaction permettant d'apporter des améliorations en continu.
• Faire connaître les mesures prises.
• Faire en sorte que les intervenantes et intervenants internes et externes puissent constater les retombées de leurs contributions
• Informer les membres de la communauté des obstacles à la mise en œuvre et de leur contribution possible au changement.
	MESURE/PRIORITÉ 8,12
	• Ajouter sur le site Web du mieux-être des outils interactifs d'engagement communautaire permettant de laisser de la rétroaction et de communiquer dans les deux sens.
	  ○ De concert avec les TI (communications et conception), transformer le site Web statique en site interactif.
	  ○ À l'aide des nouveaux outils en élaboration, intégrer dans les programmes et les processus d'évaluation de brèves activités de rétroaction et de consultation communautaire.
	  ○ Diffuser les constatations dégagées des consultations (équipe terrain, uOSatisfACTION et autres moyens de boucler la boucle de rétroaction).
	• Mettre des ressources à la disposition des groupes de la communauté universitaire sur une plateforme commune afin que tout le monde ait l'heure juste (associations étudiantes, associations du personnel, clubs, équipes terrain, etc.).

ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE SÉCURISANT ET BIENVEILLANT

Outiller la communauté universitaire pour qu'elle puisse contribuer aux efforts d'équité et d'accessibilité

MESURES CONCRÈTES	RECOMMANDATION
• Offrir de la formation sur l'EDI et la sécurité psychologique aux nouvelles et nouveaux membres du corps professoral. • Appuyer l'élaboration d'un règlement afin qu'une petite part des heures des assistantes et assistants d'enseignement de l'Université soit consacrée à la formation sur le mieux-être. (c.-à-d. formation Plus forts ensemble!)	Outiller concrètement la population étudiante et toute la communauté universitaire pour qu'elles puissent contribuer aux efforts d'équité et d'accessibilité. La mise en place de mécanismes d'équité et d'accessibilité appropriés nous permettra de : • Réduire les obstacles. • Créer un environnement d'apprentissage sécurisant grâce à la pédagogie bienveillante.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET LITTÉRATIE

Intégrer les connaissances formelles et informelles de la communauté de l'Université d'Ottawa dans les initiatives

RECOMMANDATION	MESURES CONCRÈTES
Mettre à profit toute la richesse du savoir-faire de notre communauté. Nos stratégies et nos initiatives doivent être éclairées tant par les connaissances formelles (données de recherche, pratiques exemplaires, etc.) que par les connaissances informelles (idées, retours d'expérience, etc.). Pour ce faire, il nous faut : • Renforcer nos partenariats et l'engagement communautaire. • Décloisonner le travail pour prévenir les efforts en double et renforcer notre cohésion sur le terrain. • Veiller à ce que nos processus intègrent activement les membres de la diversité, les groupes minoritaires et les populations vulnérables afin que leurs idées et leurs besoins soient pris en compte.	MESURE/PRIORITÉ 12,14 • En tandem avec une ou un spécialiste de la littératie en santé, concevoir un plan pour réduire le cloisonnement en diffusant des récits personnels inspirants auprès de la population étudiante, du personnel et de la communauté diplômée (diffusion interne). • En collaboration avec la ou le stratège en communications sur le mieux-être, trouver des façons concrètes de cibler différents publics (interuniversitaires et externes, comme les syndicats). • Harmoniser le plan avec les mesures de gestion des données et de communication tous azimuts afin de prévenir les efforts en double.

COMMUNICATION TOUS AZIMUTS

Faire en sorte que les communications en santé soient perçues comme un élément central des activités de l'Université

MESURES CONCRÈTES	RECOMMANDATION
MESURE 13, 18 • Inscrire les aspects de la santé mentale et du mieux-être étudiant dans le mandat des membres de la haute direction de l'Université. • Inscrire les aspects de la santé mentale et du mieux-être à l'ordre du jour des réunions du Bureau des gouverneurs et du Comité d'administration (annuellement). • Inscrire les aspects de la santé mentale et du mieux-être des étudiantes et étudiants et des membres du personnel dans le mandat de l'équipe centrale des communications.	Faire en sorte que les communications en santé soient perçues par la communauté universitaire comme un élément central des activités de l'Université. Les communications en matière de santé mentale et de mieux-être doivent être cohérentes, méthodiques et occuper une place prépondérante parmi les communications universitaires. Au lieu de préparer des produits de communication selon les besoins du moment, il faut établir un modèle prédominant simple, intégré et collaboratif. Tous les intervenants et intervenantes de la communauté universitaire doivent être bien outillés et y mettre du cœur.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET LITTÉRATIE

Simplifier et enrichir l'offre de formation destinée à la communauté de l'Université d'Ottawa

RECOMMANDATION	MESURES CONCRÈTES
Simplifier l'offre de formation pour toute la communauté universitaire (population étudiante et personnel). Par exemple : • Structurer la formation en santé mentale destinée à la population étudiante sous forme d'un programme ou d'un parcours clairement défini. • Mettre en place un système de reconnaissance de la participation ou de l'accréditation.	MESURE 16 • Mettre en place un programme ou un parcours structuré de formation en santé mentale pour la population étudiante. • Déployer un réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices de la compassion et des modules de formation correspondants. • Mettre en place, pour la population étudiante et le personnel, un système de badges ou d'accréditation reconnaissable par toute la communauté universitaire.

C Considération

MESURES CONCRÈTES	RECOMMANDATION
POSSIBILITÉ 22 • Établir un plan de surveillance du financement des initiatives de santé mentale et de mieux-être afin de canaliser les fonds existants ou entrants vers les priorités fixées ou nouvelles. • Définir les priorités en lien avec le financement des initiatives de santé mentale.	Planifier, constituer et affecter un budget spécifique pour la santé mentale et le mieux-être.

CADRE

Planifier, constituer et affecter un budget pour la santé mentale et le mieux-être

E Élimination

Élimination : plus de ressources et de travail sont requis à long terme.

- Le Groupe de travail recommande que les mesures classées dans cette catégorie de la matrice PACE soient réenvisagées pour une prise d'action lors de l'examen périodique prévu par le cadre, selon les ressources, les capacités et le contexte universitaire du moment. Voir la légende en page 9.

CONCLUSION

Le Groupe de travail sur les normes pour les étudiants est fier de présenter son rapport final, ses recommandations et son plan d'action à l'Université d'Ottawa ainsi qu'au Comité directeur sur la santé mentale et le mieux-être. La Norme nationale du Canada sur la santé mentale et le bien-être pour les étudiants du postsecondaire, la toute première en son genre au monde à avoir été conçue pour aider les établissements postsecondaires à appuyer la santé mentale et le bien-être de leurs étudiantes et étudiants, a servi à encadrer notre évaluation des services de soutien en santé mentale à l'Université d'Ottawa. Grâce aux consultations menées auprès de la population étudiante, de l'administration d'établissements postsecondaires et de personnes ayant une expérience concrète de la maladie mentale, le Groupe de travail est parvenu à cerner les besoins de notre communauté et les défis auxquels elle est confrontée. Nous croyons sincèrement que les recommandations et le plan d'action nous aideront à promouvoir la santé mentale et le mieux-être des étudiantes et étudiants de notre université. Maintenant qu'il a déposé son rapport final, le Groupe de travail a rempli son mandat. Notre communauté doit maintenant poursuivre la mise en œuvre des recommandations et les discussions sur la santé mentale et le mieux-être de manière à ce que notre établissement demeure à l'avant-garde des efforts de promotion de la santé mentale de la population étudiante. Comme l'indique notre rapport, nous prenons des mesures pour assurer la santé de notre communauté.